



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 56311

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la communication relative à l'épidémie liée au virus H1N1. Il apparaît, en effet, que la campagne de communication visant à contenir la propagation du virus, par une large information de l'ensemble des Français, nuit à l'ensemble de la filière porcine à cause de l'utilisation impropre de l'expression « grippe porcine ». Compte tenu du fait que la transmission est essentiellement interhumaine, sans lien avec une épizootie, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement envisage de mettre en oeuvre afin d'adapter les messages sur le virus H1N1 sans porter préjudice à la filière porcine.

Texte de la réponse

La grippe A/H1N1, déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer le terme de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56311

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7378

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9298